

Secrétariat Sessions
Marie Christine POIRIER
☎ 01.40.14.48.55
☎ 01.40.14.00.40
✉ CCE BNP PARIBAS
CSD03A1
75450 – PARIS CEDEX 09

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL de la SEANCE PLENIERE EXCEPTIONNELLE
du COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE de BNP Paribas
du 16 avril 2014**

Point n°4 : Avis du CCE sur le Bilan Social 2013.

Un Intervenant CFDT.

Année après année, nos effectifs diminuent, en 2013 ils ont baissé de 3%.

Les départs en retraite ont fortement augmentés et ne sont pas compensés par des embauches en conséquence. Si nous entendons votre souhait de mobilités transversales afin que l'ensemble des salariés de la SA ait un avenir pérenne dans l'Entreprise. Nous tirons un signal d'alarme quant au vécu de nos collègues qui sur le terrain aussi bien dans le réseau que dans les pôles et fonctions se retrouvent en sous-effectif.

La CFDT, considère que l'augmentation du nombre de contrat en alternance et surtout leur transformation en CDI doit s'accroître. Nous attendons de réels efforts à l'embauche de personnes en situation de handicap et de seniors. Enfin, un effort de formations concernant les risques et la déontologie doit être fait afin de préserver l'avenir de nos collègues

Pour toutes ces raisons, la CFDT rend un avis défavorable.

Le Représentant Syndical CGT

La commission RH a été un moment d'échange sur un grand nombre de sujets.

C'est avec beaucoup d'attention que nous avons écouté vos commentaires et analyses.

La CGT a de son côté rappelé que notre entreprise avait une vraie responsabilité sociale et que cela devait passer par des actes et pas seulement par des réponses adaptées aux circonstances économiques et structurelles.

Nous ne pouvons pas souscrire à cette réduction constante des effectifs, nos collègues doivent sans cesse s'investir plus alors que dans certains pôles ils travaillent déjà à flux tendu. De ce fait, leurs conditions de travail se détériorent.

C'est une des conséquences de votre politique basée uniquement sur la recherche d'une meilleure rentabilité dans les métiers de la Banque.

Au chapitre rémunération, rien d'encourageant. Après une NAO désastreuse, nous constatons une grande frilosité sur tout ce qui touche le retour sur l'investissement de nos collègues qui attendent un minimum de considération salariale.

Bien évidemment, vous nous rappelez sans cesse les difficultés conjoncturelles et le besoin pour l'entreprise de s'adapter aux nouvelles réglementations, mais cela ne peut pas se faire sans y associer de manière volontariste les salariés de BNP Paribas SA.

Vos choix, vos orientations, certes peut-être nécessaires pour les investisseurs institutionnels, ne pourront pas s'exonérer à terme de cette "Ressource humaine" et respectable qu'est le Personnel. La CGT vous invite à mieux faire pour les exercices à venir et ainsi répondre aux attentes des femmes et des hommes de notre entreprise.

La CGT, dans ces conditions restrictives, donne un avis négatif pour ce Bilan social 2013.